

## **Cour Internationale de Justice Climatique**

**Jugement :** Actions contre les responsables des bombes climatiques

**Auteur :** avocat représentant la Norvège pour le compte de la partie des plaignants

Madame la présidente, mesdames les juges, c'est avec grande déception que je me tiens devant vous aujourd'hui. En effet, la Norvège est accusée de ne pas avoir suivi le traité de Paris de 2015, notamment l'article 4, et l'article 39. Elle est accusée de ne pas faire assez pour lutter contre le réchauffement climatique, mais 97% de sa consommation énergétique vient d'énergies hydroélectriques. L'énergie consommée en Norvège est presque entièrement verte. Que peut-on faire de plus? On attaque la Norvège sur son exportation de gaz et de pétrole ; mais ce n'est pas la Norvège qu'on devrait attaquer, mais les consommateurs. Attaquons-nous à l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, ce sont eux qui achètent le pétrole, ce sont eux qui le consomment et qui polluent. Tout l'argent reçu avec la vente d'énergies non-renouvelables est réinvesti dans les pays en voie de développement et les énergies vertes. 900 millions d'euros sont investis dans Copenhagen Infrastructure Partners, une entreprise de gestion danois spécialisée dans les infrastructures pour un développement écologique. Le fond souverain norvégien soutient 6 gros projets écologiques à cette date.

La Norvège a promis en 2020 de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50- 55% pour 2030, pour suivre les accords de Paris. La Norvège était le premier pays occidental à annoncer des renforcements sur le plan climatique de l'ONU. En 2023, la Norvège a investi 500 millions de couronnes norvégiennes (100 millions d'euros) directement aux pays en voie de développement pour qu'ils se protègent face aux réchauffements climatiques.

La Norvège comprend que les efforts pour lutter contre le réchauffement climatique sont urgents, et fait tout son possible pour le limiter. C'est pour cela que la Norvège demande aux juges de comprendre les efforts que font la Norvège ainsi que le reste des pays accusés. L'article 4 qui lit : je cite "Les accusés doivent suspendre immédiatement leurs opérations d'exploitation des énergies fossiles", est simplement impossible à réaliser. Vous mettez en danger toutes les populations qui utilisent ou du gaz, ou du pétrole. Cela représente l'ensemble du peuple européen, ce qui est égale à 450 millions d'habitants. C'est pour cela que la Norvège implore à mesdames les juges de comprendre les enjeux liés à ces exploitations de ressources premières.

Je vous remercie.